



Liquidation judiciaire d'une entreprise individuelle.

Par rich01, le 07/11/2008 à 16:13

Bonjour,

Etant ancien salarié et fils du dirigeant d'une entreprise individuelle qui a été mise en liquidation judiciaire, j'aimerais savoir si je peux avoir un droit de regard sur cette affaires afin de défendre au mieux les intérêts de ma famille. Effectivement, mon père a beaucoup de problèmes de santé et est dans l'incapacité à suivre sérieusement cette affaire.

Merci de votre aide.